



Edito



Continuons dans cette voie !

L'été passé et l'automne qui s'achève auront d'une certaine manière permis de faire un large tour d'horizon des points de vue sur notre action. Et ils sont très largement positifs !

Sur le futur SAGE, la consultation de près de 250 collectivités et chambres consulaires mais également de l'Etat et du comité de bassin Rhône-Méditerranée, était une étape importante. Près de tous les avis reçus sont favorables et soulignent qu'il y a des questions importantes pour notre bassin de l'Ardèche : ressource, qualité, gaz de schistes, ...

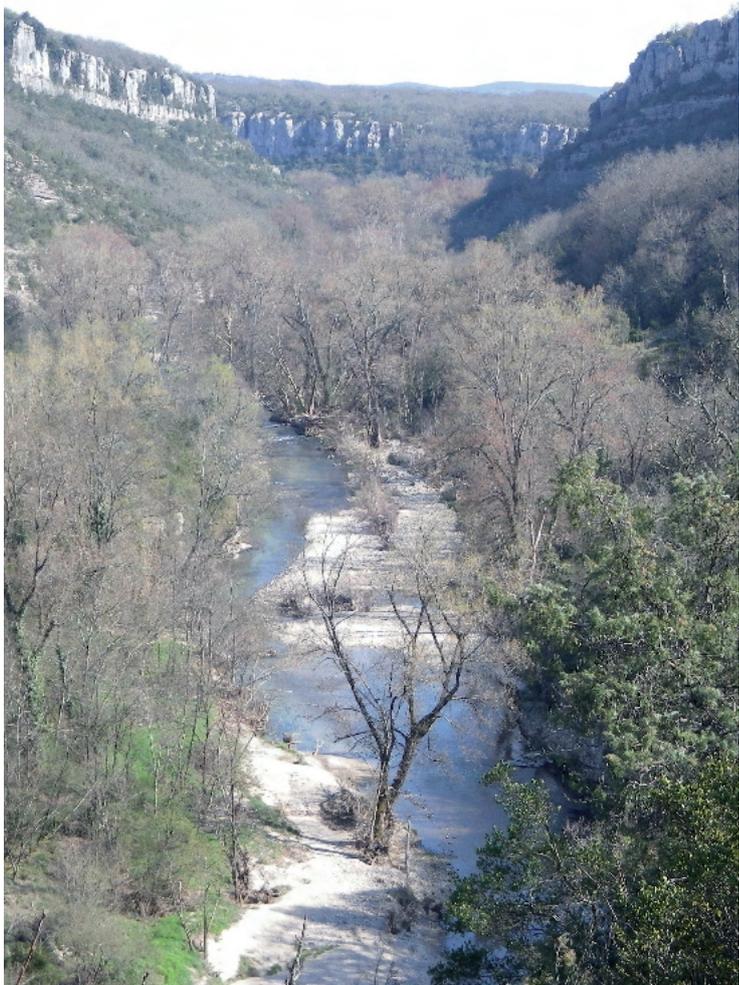
Sur le PAPI, le plan de programme d'actions de prévention des inondations, auquel nous étions candidat, la commission nationale a donné un avis favorable. Cela va permettre de bénéficier d'un très bon taux de subvention pour lancer ce travail très important pour la sécurité des personnes et des biens sur notre bassin versant.

Sur l'évolution des statuts du Syndicat, notamment pour accompagner les réformes nationales sur l'intercommunalité et la fiscalité locale, mais également clarifier le cadre de notre action, la consultation des membres est prévue jusqu'à début janvier. Les avis reçus à ce jour sont favorables à ce projet.

Autant de raisons de continuer à relever ensemble le défi d'une eau de qualité disponible pour tous les usages, eau potable, irrigation, tourisme, énergie, en respectant les milieux aquatiques. Autant de raisons de continuer à oeuvrer pour notre patrimoine collectif : l'environnement exceptionnel du bassin de l'Ardèche.

Bonne lecture à tous !

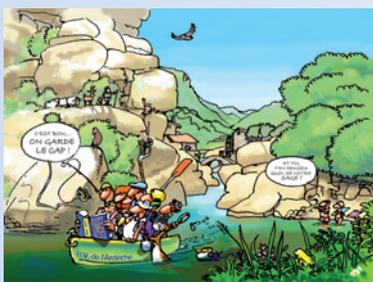
*Bonnes Fêtes
Rosaël Bonnelain*



Rivière La Ligne

©Ardèche Claire

Au sommaire



Enquête publique du SAGE - 12/11/2011 au 30/01/2012

©A. Royer

p 2 et 3 :

Dernière ligne droite pour la validation du SAGE : Enquête publique



débardage à cheval - rivière Poursaille

©Ardèche Claire

p 4 et 5 :

Zoom sur l'entretien des berges



Cirque de Gens

©Ardèche Claire

p 6 :

SAGE, Contrat de rivière et Natura 2000 : actualités.



Rôle et intérêt du SAGE dans le paysage administratif et réglementaire



Le SAGE sert à planifier la politique locale de l'eau et des milieux aquatiques. Mais de manière plus indirecte, il intervient sur d'autres domaines du fait de l'importance que revêt la ressource en eau pour l'aménagement du territoire, les activités qui s'y déroulent et également sur la biodiversité : l'eau c'est la vie !

L'échelle de réflexion du bassin versant de l'Ardèche permet d'avoir une vision globale des enjeux : quantité, qualité, inondations, usages de l'eau.

En matière d'aménagement du territoire, le SAGE permet d'anticiper les problématiques liées à l'eau, plutôt que de les subir. Il contient également les éléments d'orientation pour le choix des investissements publics. Le SAGE permet de définir les secteurs sur lesquels la ressource peut faire défaut et ainsi alerter les élus et les populations sur les efforts à faire et les actions à mener.

Le SAGE est une plus value pour le territoire, une feuille de route commune élaborée par la Commission Locale de l'Eau. qui donne une longueur d'avance pour rester acteur et non spectateurs.

Stratégie Projet

CONSULTATION DES COLLECTIVITES ET ETAT

*158 communes du bassin versant, chambres
consulaires, services de l'Etat
(juin-octobre 2011)*

FAVORABLE



Enseignements tirés de la consultation

Près de 100 avis ont été reçus à l'issue de la phase de consultation institutionnelle, certains hors délais : une immense majorité des avis est favorable à ce projet.

Les collectivités et les acteurs institutionnels du territoire sont fortement concernés par le futur SAGE, comme en témoignent les nombreuses remarques.

La CLE fera évoluer le projet de SAGE pour en tenir compte, notamment sur des sujets comme :

- Les gaz de schiste,
- La réaffirmation de l'objectif de non dégradation,
- L'articulation des collectivités pour la mise en œuvre du SAGE,
- Les économies d'eau, la sécurisation de la ressource, l'amélioration du soutien d'étiage,
- La lisibilité des documents du projet de SAGE et leur vulgarisation

Actualité : Sécheresse, Gaz de schistes, Inondations

Après la sécheresse... les inondations

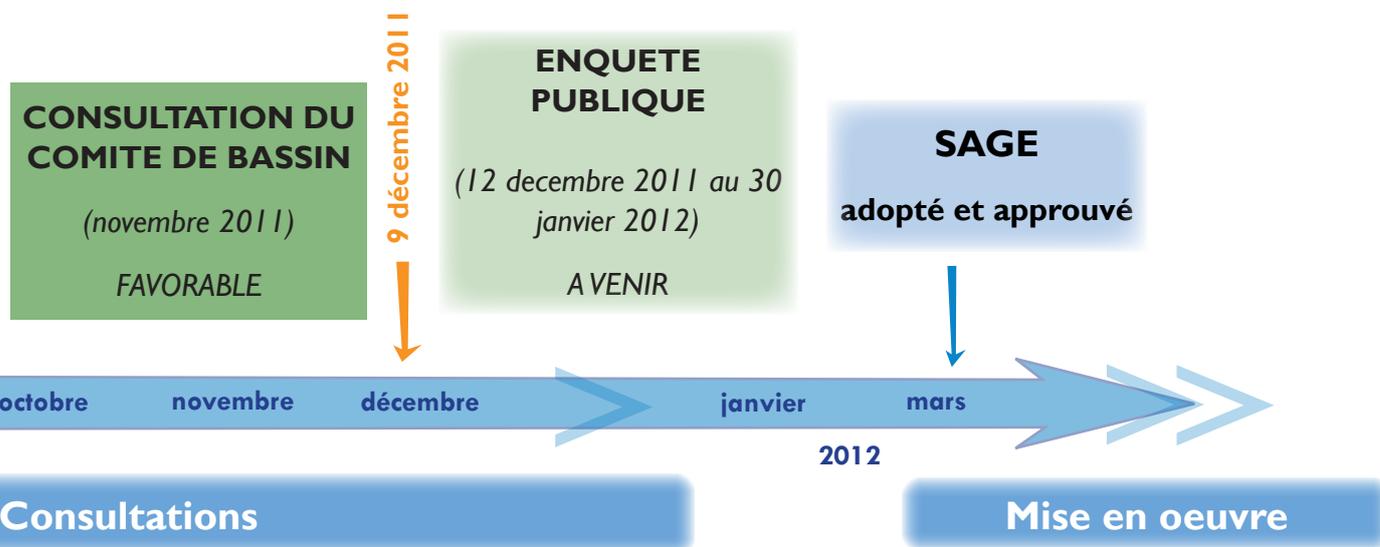
L'année 2011 s'inscrit dans les annales comme une année atypique à tous les points de vues : sécheresse dès le mois de mai pour se prolonger jusqu'en octobre... puis 910 mm d'eau tombent sur Loubaresse en moins d'une semaine à compter du 1er novembre. Le bassin versant de l'Ardèche s'illustre tant ses contrastes sont saisissants : on est passé en 24 heures de la crise de sécheresse à la vigilance « orange » au titre des crues.

Heureusement, peu de dégâts sont à déplorer : les milieux et les usages ont traversé l'été en faisant face aux difficultés et les crues n'ont pas été d'une violence excessive comme par le passé (si l'épisode cévenole a été long, il n'a heureusement pas été intense...). Le SAGE traite en particulier de ces enjeux. Les habitudes de concertation ont permis d'éviter de fortes conséquences de la sécheresse. Par ailleurs, un Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondation (P.A.P.I.) est prêt à démarrer.

Gaz de schiste :

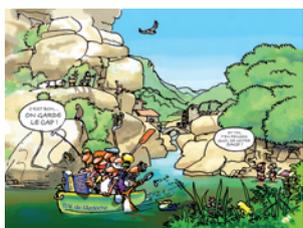
L'Etat a finalement abrogé le 12 octobre dernier trois permis d'exploration de gaz et huiles de schistes : Nant et surtout Villeneuve-de-Berg et Montélimar qui concernent la quasi-totalité du bassin versant de l'Ardèche. Le bassin versant de l'Ardèche est concerné par un troisième permis : le permis de la plaine d'Alès.

De nombreuses délibérations sur le SAGE ont rappelé la mobilisation du printemps. La CLE étudie actuellement les possibilités juridiques de rédaction pour prévenir des projets aussi néfastes pour la ressource en eau de notre bassin. Ces potentielles modifications du projet de SAGE pourront être intégrées par la CLE à l'issue de l'enquête publique.



Modalités de l'Enquête publique

L'enquête publique du 12 décembre au 30 janvier 2012 :



32 permanences dans 16 communes (chefs lieux de cantons du bassin versant)

Voir l'arrêté préfectoral n°2011312-0007 du 8 novembre 2011 (consultable en mairie ou sur notre site internet www.ardèche-eau.fr)

EPTB : établissement de bassin au service du bassin

La reconnaissance, en septembre 2010, de l'opportunité d'un établissement public territorial de bassin sur notre bassin de l'Ardèche, est une récompense pour toutes les collectivités. Nous la devons au travail accompli depuis des décennies. Avec la perspective du futur SAGE, elle est aussi un appel à renforcer la légitimité et la pertinence des collectivités pour assurer la gestion de ce bien commun qu'est l'eau à l'échelle du bassin versant.

ZOOM SUR : L'entretien des berges, et le traitement de la végétation

Les principes de l'entretien des berges



Abatage d'arbre déstabilisé

©Ardèche Claire

L'entretien des rivières se fait via des Plans de gestion pluriannuels concertés (5 à 7 ans). Ces plans de gestion permettent une approche globale de la rivière, assurant une action cohérente et pérenne de l'amont à l'aval. Les travaux ainsi programmés visent à réduire les risques liés aux inondations (embâcles, bancs de galets végétalisés, canalisations menacées, érosion) et à préserver la diversité des milieux (espèces, classes d'âges...)



Chantier sur Montpezat-sous-Bauzon - novembre 2011

©Ardèche Claire

Ces interventions planifiées font l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général qui permet d'intervenir sur des terrains privés.

Elles sont complétées si besoin par des interventions d'urgence (sécurité des biens et des personnes).



Intervention sur banc de galets - rivière Ardèche

©Ardèche Claire

Programme 2011

28 chantiers sont en cours de réalisation : la fin des travaux est prévue en décembre 2011

ARDECHE

Barnas - Bernadon
Meyras - Le Peyssin
Thueyts - Chapueys
Ucel/Aubenas - Pont d'Ucel Tartary
Ucel - La Temple
Vals-les-Bains - Le Bateau
Vals-les-Bains - Beauregard

AUZON

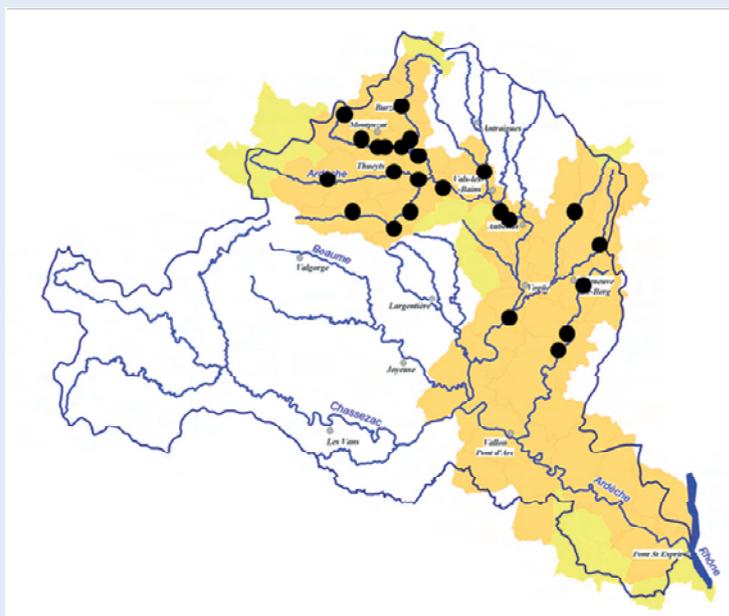
Lussas/Mirabel - Le Pigeonnier
Saint Maurice d'Ardèche - Le Moulin

BORGES

Burzet - Chastagnas
Burzet - Le Sourd
Saint Pierre de Colombier - Le Village

CLADUEGNE

Mirabel/Villeneuve de Berg - Forcemale
Saint Jean Le Centenier - Le Moulin



Carte de localisation des chantiers 2011 : Ardèche Lignon Bourges Fontaulière Ibie Auizon Cladugne

FONTAULIERE

Chirols - Barraud
Le Roux - Le Village
Montpezat s/s Bauzon - L'Arzalier
Montpezat s/s Bauzon - Les Grisières

IBIE

Saint Maurice d'Ibie - Les Plôts
St Maurice d'Ibie - L'île

LIGNON

Jaujac - Chasselou
Jaujac - Les Chambons
La Souche - Cacaou

POURSEILLE

Montpezat s/s Bauzon - Pont Bas Chalias
Montpezat s/s Bauzon - Poutalas/STEP
Montpezat s/s Bauzon - Ravagnac Camping

Un plan de gestion vient par ailleurs d'être élaboré en 2011 sur le bassin de la Ligne. Il sera mis en œuvre à partir de 2012

Techniques adaptées aux enjeux

Les techniques de chantiers et la période de réalisation sont adaptées à la sensibilité environnementale des sites (technique douce de débardage à cheval, période d'intervention hors reproduction/migration des espèces, choix des arbres et espèces à conserver ou à abattre), aux contraintes d'accès à la zone d'intervention, à l'objectif du chantier. Selon les cas les bois de coupes sont laissés sur place ou remontés en haut de berge. Quelques rares cas nécessitent l'évacuation du bois.



débardage à cheval - rivière Pourseille

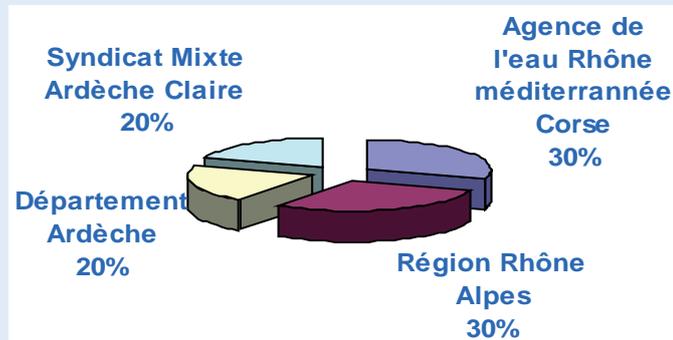


Bois coupé - rivière Lignon

En chiffres

Le marché de travaux pour l'année 2011 représente un montant de 180 000 € TTC, dont 44 000 € de débardage à cheval. Ces travaux sont réalisés par les entreprises Atout Environnement et SARL Reynouard Frères. Les programmes d'entretien de végétation sont inscrits au Contrat de Rivière Ardèche et affluents d'amont. Ils bénéficient de 80% de subvention de l'Agence de l'Eau, de la région Rhône Alpes et du Conseil Général de l'Ardèche.

Les partenaires financiers



Financement du programme d'entretien de la végétation

Sur le terrain, 2 équipes de 4 personnes, ponctuellement renforcées à concurrence de 15 personnes, interviennent sur les chantiers.

Cela représente plusieurs centaines d'heures de travail pour des PME locales.

Biodiversité et entretien des berges : l'entente réciproque

Le marquage des chantiers fait l'objet d'une grande attention pour éviter de nuire aux espèces animales et végétales particulièrement sensibles. Les arbres creux, les vieux troncs pouvant servir de refuges aux poissons sont préservés.

Inversement, certains chantiers visent à limiter les espèces envahissantes qui concurrencent et menacent les espèces autochtones. Ainsi, des berges avec une biodiversité favorable renforcent le rôle épurateur de la rivière, résistent mieux à l'érosion, se remettent mieux après une crue... et diminuent le besoin d'intervention humaine.



Glaucium flavum

©Ardèche Claire



Apron

©Ardèche Claire



Renouée du Japon

©Ardèche Claire

SAGE Ardèche :



©A. Royer

Enquête publique du 12 décembre 2011 au 30 janvier 2012

tous les documents du SAGE sont disponibles sur le site www.ardeche-eau.fr

Contrat de rivière :

- **Bilan technique** présenté au comité de rivière le 5 mai 2011
- **Bilan financier à mi-parcours** présenté au comité de rivière le 20 octobre 2011
- **Validation par le comité de rivière de l'avenant au contrat de rivière** programmée le 19 janvier 2012
- **Travaux glissières à canoës** : début des travaux le 28 novembre 2011, fin des travaux prévus pour mars 2012
- **Sites SCAL de St Martin d'Ardèche, Vallon pont d'Arc et Salavas** : Bilan positif du fonctionnement de la première saison estivale

Natura 2000 :



Cirque de Gens

©Ardèche Claire

Marion MARECHAL qui assumait la démarche Natura 2000 au sein du Syndicat, a accepté d'aller travailler sur un contrat de rivière dans les Pyrénées. Le recrutement en cours permettra de ne pas perdre de temps et de poursuivre les actions engagées sur Chauzon, Les Gras, la rivière de Louyre, ...

Rappel du sommaire : Bulletin d'inf'eau - juillet 2011



- * Suivi de l'état de la rivière -juin 2011 : *Qualité des eaux de baignades bonne en ce début de saison*
- * zoom sur : *Dossier spécial sécheresse - un phénomène très prononcé*
- * *contrat de rivière : point sur les travaux d'aménagement des sites de loisirs et sur l'appel à projet pour la révision à mi-parcours*
- * *SAGE, contrat de rivière et natura 2000 : les autres actualités en images.*

Tous les Bulletins inf'eau sont téléchargeables en pdf sur les sites Internet : www.ardecheclaire.fr et www.ardeche-eau.fr , ou sur demande auprès du Syndicat.

